

Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC)

Conseil des Chefs d'Etat

ACTE N° 6 /91-CEBEVIRHA-20-CE-27

Approuvant le Budget 1992 de la
CEBEVIRHA-UDEAC.

LE CONSEIL DES CHEFS D'ETAT DE L'UNION DOUANIÈRE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

- (/U le Traité instituant une Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale, signé le 8 Décembre 1964 à Brazzaville ainsi que les textes modificatifs subséquents ;
- (/U l'Acte n° 4/65-UDEAC-42 du 14 Décembre 1965 du Conseil des Chefs d'Etat fixant les conditions et délais d'exécution des Actes et Décisions du Conseil des Chefs d'Etat et du Comité de Direction, modifié par les textes subséquents ;
- (/U l'Acte n° 20/87-UDEAC-475 du 18 Décembre 1987 portant adoption de l'Accord de création de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques en UDEAC ;
- (/U l'Acte n° 5/89-UDEAC-491 du 13 Décembre 1989 portant création d'une Taxe de Préférence Communautaire pour le développement de l'Elevage et des Ressources Halieutiques ;

Après avis de la Conférence des Ministres de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques en sa session tenue à LIBREVILLE en Décembre 1991 ;

En sa séance du 6 Décembre 1991 à LIBREVILLE ;

A D O P T E

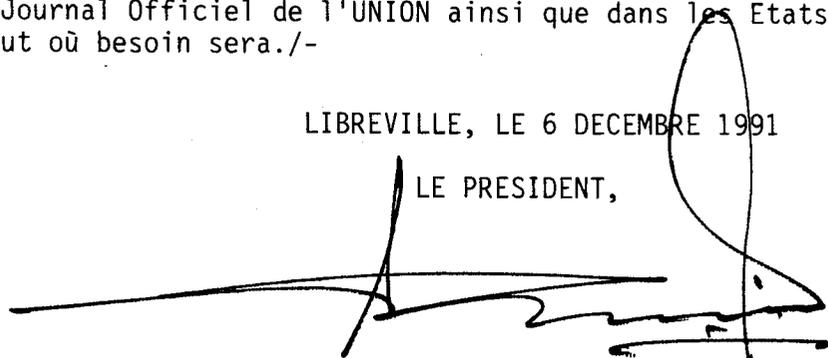
l'Acte dont la teneur suit :

Article 1er.- Est approuvé le budget de la CEBEVIRHA-UDEAC pour l'année 1992 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 200.000.000 F CFA (DEUX CENT MILLIONS DE F CFA) augmentée des arriérés de versement pour l'exercice 1991 de la Taxe de Préférence Communautaire.

Article 2.- Le présent Acte qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'UNION ainsi que dans les Etats membres et communiqué partout où besoin sera./-

LIBREVILLE, LE 6 DECEMBRE 1991

LE PRESIDENT,



EL HADJ OMAR BONGO.-

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DU BETAIL
DE LA VIANDE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES

DIRECTION GENERALE

BP 665 N'DJAMENA

oooooooo

AFFAIRE N° 0020/91

CONSEIL DES CHEFS D'ETAT

B U D G E T 1992

RECAPITULATIF

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
901.0 Recettes ordinaires		900.01 Investissements	126.018.375
901.03 Ventes passeport bétail	700.000	900.02 Fonctionnement	124.371.820
901.1 Taxe de préférence communautaire	200.000.000		
902.0 Recouvrement reliquat 1991	49.690.195		
<u>Total</u>	<u>250.390.195</u>	<u>Total</u>	<u>250.390.195</u>

ARRIERES de RECOUVREMENT de la

TAXE de PREFERENCE COMMUNAUTAIRE (T P C)

CAMEROUN	11 430 000
CENTRAFRIQUE	20 792 223
CONGO	0
GABON	16 330 000
GUINEE EQUAT.	33 330 000
TCHAD	33 330 000
<u>TOTAL</u>	<u>115 212 223</u> Fcfa

900. RECETTES

901. 0	RECETTES ORDINAIRES	
	901.1 Publications.	
	902.2 Prestations de services.	
	901.3 Vente passeport bétail.	700 000
	901.4 Autres recettes ordinaires	
	SOUS-TOTAL RECETTES ORDINAIRES	<u>700 000</u>
901.1	TAXES DE PREFERENCE COMMUNAUTAIRES	
	901 . 11 Part de la République du Cameroun.	33 334 000
	901 . 12 Part de la République Centrafricaine	33 334 000
	901 . 13 Part de la République du Congo	33 334 000
	901 . 14 Part de la République du Gabon	33 334 000
	901 . 15 Part de la République de Guinée Equatoriale	33 334 000
	901 . 16 part de la République du Tchad	33 334 000
	Sous-total Taxes de Préférence Communautaire	<u>200 000 000</u>
901.2	CONTRIBUTION EGALITAIRE DES ETATS	
901.3	SUBVENTIONS, DONNS, LEGS.	
901.4	AUTRES RECETTES.	
902.0	RECouvreMENT RELIQUAT 1991	<u>49 690 195</u>
	TOTAL RECETTES	250 390 195

900.01 INVESTISSEMENTS

Nomenclature	Nature de la Dépense	Montant
900.011	Réhabilitation locaux	30 000.000 ✓
900.012	Matériel de transports	13.000 000 ✓
900.013	Matériel et mobilier de bureau	10.542 400 ✓
900.014	Matériel et mobilier de logement.	12.760 000
900.015	Equipement et Matériels électriques (groupe électro- gène)	1.000 000
900.016	Etudes	57.915 975
900.017	Formation	800.000
900.018	Documentation	1 000 000
900.019	Assistance technique	PM
Totaux		126.018.375

900.02 FONCTIONNEMENT

900.021 : Salaires et Traitements

Nomenclature	Nature de Dépense	Montant
900.0211	Traitements, Indemnités et Allocations familiales	53.433.400
900.0212	Cotisations sociales	1.027.500
900.0214	Main d'oeuvre occasionnelle	1.050.000
Sous-total	Salaires et Traitements	54.460.900

900.022 : Avantages en nature

Nomenclature	Nature de la dépense	Montant
900.0221	Téléphone	1.200.000
900.0222	Eau, Electricité, Gaz	4.800.000
900.0223	Frais médicaux, Hospitalisation	3.500.000
900.0224	Transport évacuation sanitaire	1.750.000
900.0225	Transport congés	3.186.000
900.0226	Autres avantages en nature	-
Totaux	Avantages en nature	14.436.000

900.023 : Frais de mission

Nomenclature	Nature de dépense	Montant
900.0231	Frais de missions programmées	2.100.000
900.0232	Frais de mission conférence des Ministres	3.600.000
900.0233	Frais de mission conférence Chefs d'Etats	1.400.000
Totaux	Frais de mission	7.100.000

900.024 : MATIERE., FOURNITURE ET SERVICES CONSOMMES900.0241 : MATIERE., FOURNITURES ET SERVICES CONSOMMES BUREAU

Nature	Nature de la dépense	Montant
900.02411	Entretien bâtiment	200.000
900.02412	Fournitures de bureau	1.200.000
900.02413	Entretien matériel de bureau	2.108.480
900.02414	Téléphone, télex, fax, PTT	4.625.000
900.02415	Eau, électricité	4.900.000
900.02416	Carburant et lubrifiants	3.000.000
900.02417	Entretien véhicules	1.500.000
900.02418	Assurances véhicules	1.688.440
900.02419	Impressions - publications	1.925.000
Totaux	Matières, Fournitures et Services consommés bureau	21.146.920

900.0242 : MATIERES., FOURNITURES ET SERVICES CONSOMMES LOGEMENT

Nomenclature	Nature de la dépense	Montant
900.02421	Entretien bâtiments	200.000
900.02422	Entretien matériel et mobilier	300.000
900.02423	Location matériel et habitation	13.200.000
Totaux	Matières, Fournitures et services consommés logement	13.700.000

900.00243 : AUTRES SERVICES CONSOMMES

Nomenclature	Nature de la dépense	Montant
900.02431	Frais financiers	50.000
900.02432	Autres frais de transports	6.200.000
900.02433	Frais d'hôtel conférence de Ministres	6.078.000
900.02434	Frais de réception	1.200.000
Totaux	AUTRES SERVICES CONSOMMES	13.528.000